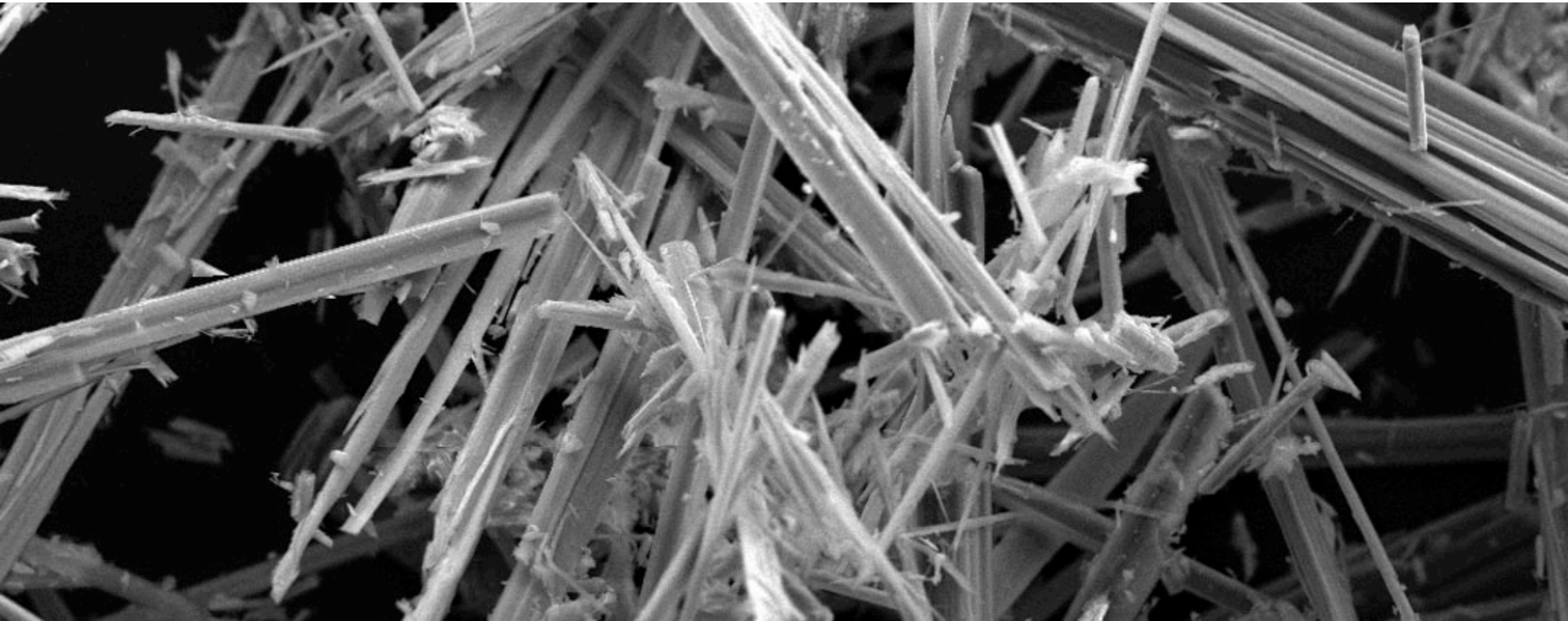


VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Assemblée générale

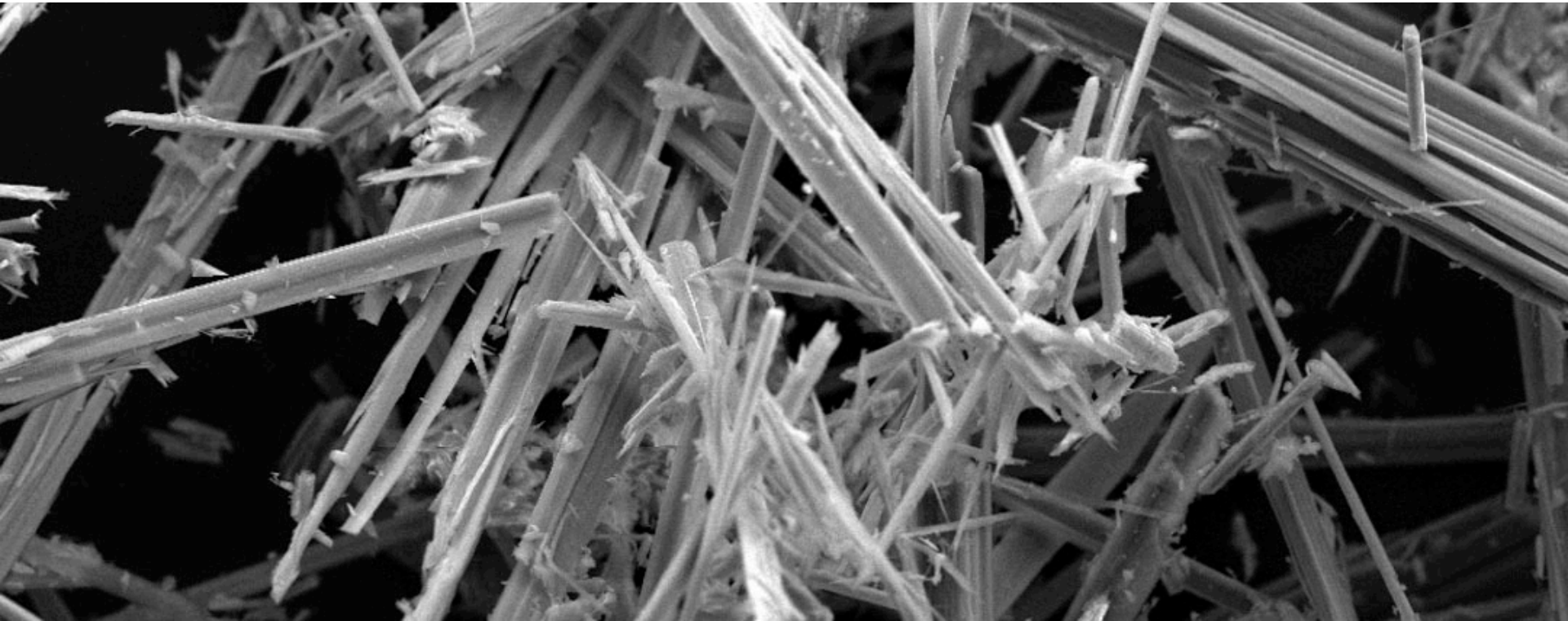
Bienne, 22 mars 2019



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Bienvenue



Agenda

- Approbation du procès verbal de l'AG 2018
- Rapport annuel 2018
- Programme annuel 2019
- Comptes annuels 2018 et budget 2019
- Cotisation annuelle 2019
- Réélection du comité
- Election des réviseurs / réviseuses
- Points divers

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Approbation du PV de l'AG 2018



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Rapport annuel 2018



Rapport annuel 2018

A) Plateforme de connaissances Polludoc

- Publication de 37 fiches d'information amiante, 1 produit de protection du bois, FR + DE
- Présentation aux cantons 8.6.2018, garantir le financement
- Contrôle de qualité complexe
- Séance avec le groupe de pilotage, définition de la stratégie

B) Bonnes pratiques crépis, mastics, colle à carrelage

- Publication du document « bonnes pratiques », FR + DE
- Consultation autorités et membres des associations
- Évaluation de la consultation en cours

C) Examen National

- Commission d'examen avec représentants Suva, OFEV, OFSP
- Elaboration questions d'examen par ASCA / FAGES
- Examen test le 23.11.2018
- Institution responsable pour l'examen: sanu future learning sa
→ Pour plus de détails, présentation de Nadia Karmass

D) Aide à l'exécution OFEV Art. 16 OLED

- Collaboration dans le groupe de travail de l'OFEV
- Publication du projet aide à l'exécution printemps 2018

E) Groupes de travail ASCA

- Publication cahier des charges ASCA version 1.3.1 (DE, FR, IT)
 - Mise à jour du brouillon de la fiche d'information PCB
 - Publication du cahier des charges pour la direction des travaux
- Pour plus de détails, présentations de Marc Dutoit et Karin Bourqui

F) Mandat du Canton de Zurich

- Collaboration concept d'application pour déconstruction et transformation
- Réalisation de 3 cours de formation par ASCA et FAGES

G) Projet OFEV Formation niveau II

- Concept pour une formation approfondie pour les spécialistes des polluants de construction
- Pour plus de détails, présentation de Balz Solenthaler

H) Membres / Communication :

- Evaluation de nombreuses demandes d'adhésion
- Etat actuel :
 - 215 entreprises (année précédente : 200)
 - 296 diagnostiqueurs (année précédente : 271)
 - 106 Friends (année précédente : 98)
- Newsletter, mailings, site web
- Création d'une section régionale ASCA Genève
- Idée section régionale ASCA Vaud

I) Formation continue

- Outil informatique « MyASCA » pour contrôle formations continues

J) Journées techniques

- Journée technique ASCA printemps: record participation, traduction simultanée, tables d'exposition, ateliers l'après-midi
- 1^{ère} journée technique en commun ASCA et FAGES le 13.11.2018 avec 230 participant(e)s

K) Collaboration FAGES

- Collaboration étroite projet Polludoc, groupes de travail crépis et MSCA, examen national, formation canton de ZH, projet formation niveau II, journée technique en commun
- Echange régulier entre les Présidents / les secrétariats

Groupe de travail « Formation »

Objectifs:

- Mise en place d'un examen national pour les diagnostiqueurs des polluants de construction
- Uniformisation des formations et reconnaissance de la profession de diagnostiqueur
- L'examen est un critère pour être admis sur la liste du FACH
- L'examen est soutenu par les autorités cantonales et fédérales

Démarches accomplies en 2018

- **Séance avec les formateurs le 19 janvier 2018**
 - Présentation du concept, du règlement d'examen et des premières questions
- **Séances avec le groupe de travail le 18 mai et le 24 août 2018**
 - Membres: ASCA: Nadia Karmass, Karin Bourqui, Bernhard Sommer.
Membres FAGES: Meik Romer, Heinz Rothweiler
- **Séance avec la commission d'examen le 27 juin 2018 et le 5 décembre 2018**
- **Réalisation examen test avec les formateurs, les autorités et les membres de la commission d'examen le 23 novembre 2018**
 - 14 participants FR et 8 participants DE, 2 échecs, 1 recours

Conséquences pour la liste FACH

- L'examen sera-t-il **impératif** pour l'inscription sur la liste du FACH?
 - Oui, la liste du FACH sera élargit à tous les polluants de construction selon les aides à l'exécution de l'OFEV
- Niveau pour le domaine de l'amiante doit être préservé
- **A partir de quand l'examen sera impératif pour les nouvelles inscriptions** sur la liste FACH?
 - A partir du 1.1.2020 l'attestation de la réussite de l'examen sera un prérequis pour une nouvelle inscription sur la liste du FACH
- **Pour les diagnostiqueurs déjà inscrits** sur la liste FACH: examen impératif à partir de quand?
 - L'examen doit être fait jusqu'au 31.12.2022, mise en place sur la liste à partir du 1.1.2023 (ou après avoir réussi l'examen)
- **Validité** de l'examen et modalités de mise à jour / renouvellement
 - Exigences du FACH concernant les formations continues
 - Ev. journée d'échange / formation continue obligatoire
 - Répétition de l'examen après x années pas nécessaire
 - Questions d'examen seront régulièrement contrôlées et si nécessaire mises à jour par la commission d'examen et par le groupe de travail

Conséquences pour la liste FACH

- Avec l'entrée en vigueur de l'examen, le cours dans le domaine du diagnostic des polluants de construction d'une durée minimale de 4 jours ne sera plus un critère d'admission sur la liste du FACH.
- Cependant, le FACH et la commission d'examen recommandent fortement une formation spécialisée de 6 à 8 jours dans le domaine du diagnostic des polluants de construction comme base pour passer l'examen.
- Pour devenir membre ASCA, le comité a décidé de continuer à exiger un cours d'au minimum 4 jours dans le domaine du diagnostic des polluants de construction.

Prochaines démarches en 2019

- Évaluation des retours reçus par les participant(e)s de l'examen test du 23 novembre 2018
- Recours d'un(e) participant(e), traité par la commission d'examen
- Séance avec le groupe de travail le 8 mars 2019 pour mise à jour de toutes les questions et élaboration de nouvelles questions/études de cas
- Premières sessions officielles :
 - Jeudi, 13 juin 2019 à Bienne (français et allemand)
 - Jeudi, 19 septembre 2019 à Lucerne (français et allemand)
 - Mercredi, 04 décembre 2019 à Lausanne (français, allemand et italien)
- Traductions des questions en italien

Groupe de travail « Autres polluants »

Nouvelle version de la fiche d'information PCB (mars 2018, mise à jour février 2019, publication prévue en avril 2019)

- 1. Introduction**
- 2. Description et applications du polluant**
- 3. Diagnostic (quand, comment)**
- 4. Prélèvement d'échantillons (comment, combien)**
- 5. Assainissement (quand, comment)**
- 6. Filières d'évacuation des déchets**
- 7. Contenu du rapport (exigences minimales)**
- 8. Références**

Groupe de travail « Autres polluants »

Il s'agit d'une fiche d'information et non d'une Directive qui regroupe la documentation existante (bases légales, documents d'information).

Cette version tient compte des remarques du comité de l'ASCA, de la nouvelle Directive PCB genevoise et du module provisoire d'aide à l'exécution de l'OLÉD sur les polluants dans les éléments de construction (module provisoire).

La fiche d'information sera intégrée dans les contenus de Polludoc.

Groupe de travail « Autres polluants »

- La fiche d'information HAP sera élaboré dans le projet et dans le groupe de travail Polludoc.
- La fiche sera mise à disposition pour consultation.

Groupe de travail « Direction de travaux »

Responsable : **Marc Dutoit (HSE Conseils SA)**

Membres : **Andreas Hufschmid (Prona SA)**
François Porret (Ecoservices SA)
Serge Cadeddu (AERO.CAD Sàrl)
Julien Nayrand (Easy Amiante SA)

Travail réalisé :

- **Cahier des charges de direction de travaux de désamiantage**
- **Ce cahier des charges est disponible sur le site de l'ASCA et sera présenté en détail lors de la journée technique du 4 avril 2019 à Soleure**

Groupe de travail « Direction de travaux »

Travail en cours :

- Préparation du cahier des charges ASCA de direction de travaux d'assainissement PCB
- Notre groupe de travail recrute une à deux personnes, idéalement au moins une personne suisse-alsacienne ou bilingue
→ contacter directement Marc Dutoit ou le secrétariat de l'ASCA.

Groupe de travail «MSCA»

- Pour des raisons pratiques, le groupe de travail MSCA va être repris dans le cadre du projet Polludoc en collaboration avec Gustavo Milani
- Projets prévus : nouvelle liste des MSCA et nouvelle liste des MSCP.

Nouvelle version cahier des charges

Nouvelle version 1.3.1

- Applicable à tous les polluants du bâtiment
- Compléments afin qu'il soit compatible avec l'OLED et le FACH
- Traduction en français et italien
- Publication et en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2018

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Approbation

Rapport annuel 2018



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Programme annuel 2019



Programme annuel 2019

A) Plateforme de connaissances Polludoc

- Adaptation des fiches d'information amiante après consultation
- Élaboration d'autres fiches d'information pour d'autres polluants de construction (PCB, HAP, métaux lourds...)
- Intégration information sur l'élimination amiante selon OFEV

B) Bonnes pratiques crépis, mastics, colles de carrelage

- Adaptation du document en fonction des retours reçus après consultation

C) Examen National

- Mise à jour des questions d'examen en fonction des retours reçu de l'examen test et terminer le catalogue des questions
- Traduction questions en italien
- Premiers examens officiels : 13 juin, 19 septembre et 4 décembre 2019

D) Groupes de travail ASCA

- Projet fiche d'information HAP
- Liste MSCA et nombres d'échantillons avec FAGES
- Finalisation cahier des charges directions de travaux
- Élaboration cahier des charges direction de travaux assainissement PCB

E) Collaboration FAGES

- Collaboration Polludoc et examen national
- Réalisation d'une journée technique en commun en automne
- Collaboration stratégie, cf. motion de Simon Schneebeili

F) Section régionale ASCA Vaud

- Promouvoir le contact avec les autorités cantonales
 - Collaboration lors de l'exécution des bases légales cantonales
- Pour plus de détails, cf. points divers

G) Formation niveau II

- Élaboration d'un concept pour une formation supplémentaire pour les spécialistes des polluants de construction (i.e. CAS)
 - Collaboration FAGES et ASCA
- Pour plus de détails, présentation Balz Solenthaler

Groupe de travail pour le projet Concept de formation

État actuel formation spécialistes

Balz Solenthaler

Prérequis

Formation

<p>Formation à courte durée niveau I</p>	<p>Professionnels du bâtiment (architectes, maîtres d'ouvrages, artisans)</p>	<p>Formation à courte durée de 2-3 jours</p>	
<p>Diagnosticteur niveau II</p>	<p>Formation technique ou scientifique, études académiques, 2 ans d'expérience</p>	<p>Formation 6-8 jours (pas obligatoire, recommandée), examen national</p>	<p>Prérequis pour inscription liste FACH</p>
<p>Spécialiste niveau III</p>	<p>Formation haute école dans domaines construction, ingénierie, environnement, diagnosticteur niveau II</p>	<p>Formation modulaire env. 150 - 300h</p>	

Motivation / Objectifs

- Exigences plus strictes depuis entrée en vigueur OLEO :
 - Concept d'élimination / clarifications concernant les déchets de chantier contenant des polluants dangereux pour l'environnement ou pour la santé (art. 16)
 - Formation et formation continue des personnes exerçant des activités dans le domaine de l'élimination des déchets (art. 8)
- Formation d'experts spécialisés pour le suivi de grands projets complexes
- Formation pour devenir expert spécialisé offre aux diagnostiqueur une perspective professionnelle intéressante
→ Maintenir les spécialistes dans le domaine

Formation spécialistes

- Définition public cible
- Encadrement dans le système de formation
- Analyse des besoins / estimation du potentiel des participants
- Objectifs d'apprentissage / contenus

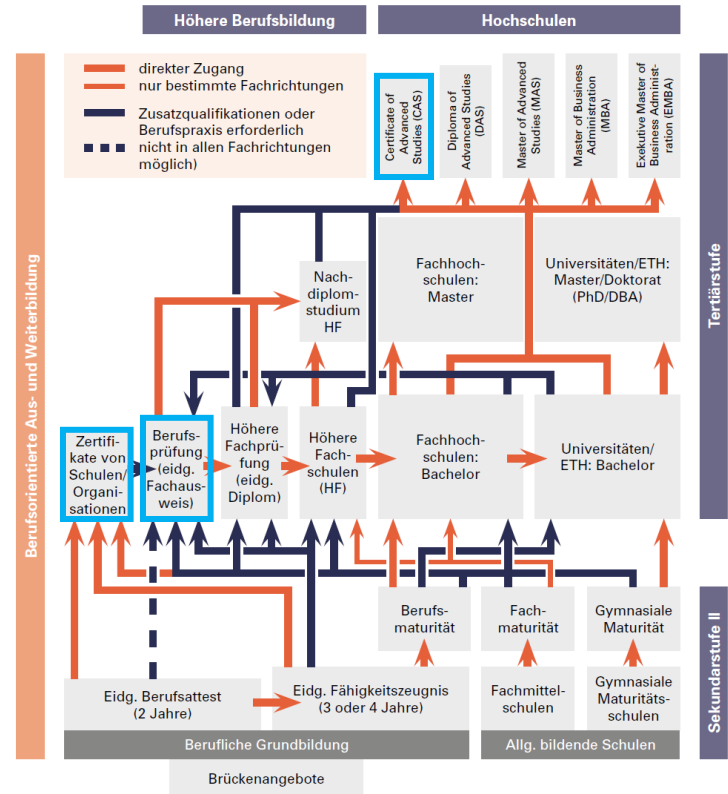
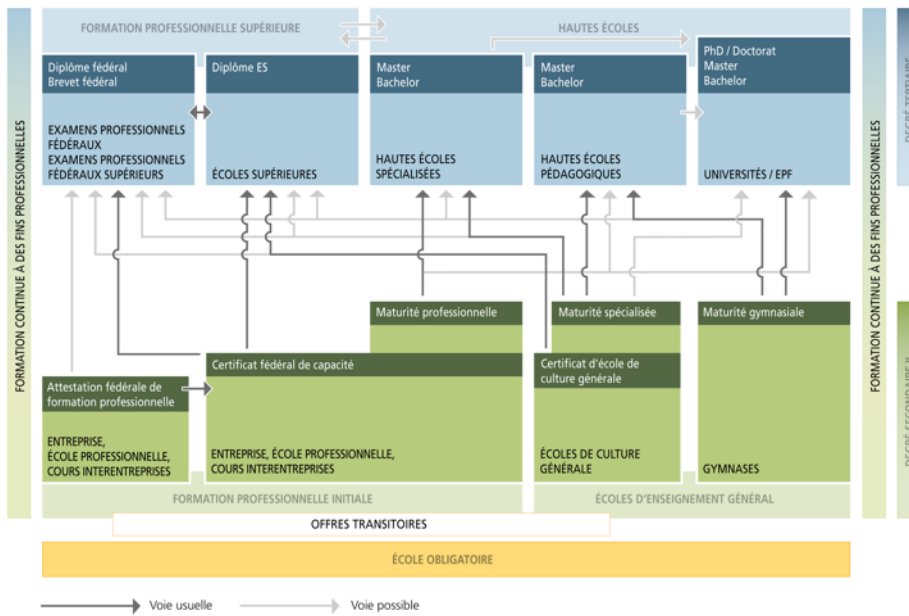
Considérations du groupe du projet

- Offre de formation volontaire, pas obligatoire
- Terminer la formation avec un certificat/diplôme → plus-value pour les diplômés
- Formation modulaire
- Éventuellement, choix d'un thème central par les participants
- Base pour la définition des contenus de la formation : directive VDI 6202 document 20 (qualification du personnel)

Formation spécialiste : public cible

- Le public cible pour cette formation comprend toute personne souhaitant effectuer la direction des travaux et/ou des travaux de diagnostic complexes.
- La formation s'adresse aux diagnostiqueurs ainsi qu'aux personnes avec une formation académique dans les domaines de l'environnement, de la construction et de la technique.
- L'admission à la formation doit en principe rester ouverte. Cependant, le diagnostic doit être un module obligatoire. Toute personne n'ayant pas la formation en tant que diagnostiqueur doit suivre ce module obligatoirement.

Systeme éducatif suisse



Formation continue à des fins professionnelles / certificat de branche

- En dehors du domaine éducatif réglé par l'état → conception libre (critères d'admission, contenus du cours, examen)
- Possibilité d'une mise en place rapide
- Pas de certificat/diplôme reconnu au niveau fédéral, seulement «certificat de branche»
- Pas de soutien financier par le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation)

Examen professionnel / certificat fédéral de capacité

- s'adresse principalement aux personnes possédant une formation professionnelle avec un certificat fédéral de capacité; aussi ouvert aux personnes possédant une formation académique
- De l'expérience pratique est toujours un prérequis important pour l'admission
- L'introduction d'un examen professionnel exige beaucoup d'effort et de temps
- Les diplômés reçoivent un certificat fédéral par la Confédération
- Subvention des cours et de l'examen par la Confédération (env. 50%)
- Exemples avec certificat fédéral : spécialiste pour installations de traitement des déchets avec CFC, Conseiller en environnement avec CFC, Conseiller énergétique des bâtiments avec CFC;

Certificate of Advanced Studies (CAS)

- Formations CAS réalisées par les hautes écoles et les hautes écoles spécialisées → certificat officiel à la fin de la formation
- Admission avec un diplôme d'une haute école ainsi que plusieurs années d'expérience pratique; pour ceux qui ne disposent pas d'un diplôme d'une haute école, une admission sur dossier est également possible
- Mise en place relativement rapide
- Pas de soutien financier par le SEFRI
- Exemple : CAS Gestion des sites pollués

Informations générales

- Coûts typiques : de 300.– à 500.– par journée de formation
- Durée typique : à partir d'env. 20 jours de formation
- Toujours possible :
 - Structure de formation modulaire
 - Travaux sur des projets des participants

Réflexions sur les contenus

- Tous les polluants
- Toutes les phases de projet
- Source d'inspiration possible
Directive VDI 6202, document 20 :
Contenus de la formation
 - Bases légales
 - Construction bâtiments et installations
 - Reconnaître et estimer les polluants
 - Présenter les méthodes d'assainissement
 - Échantillonnage et analyse
 - Installations de chantier
 - Protection de l'ouvrier/protection de la santé
 - Attribution
 - Suivi de construction
 - Documentation
 - Décompte
 - Élimination
 - Responsabilités

Questions intéressantes pour moi

- Potentiel des participants pour une formation continue pour des spécialistes?
- Feedback général par rapport aux réflexions faites jusqu'à aujourd'hui par le groupe du projet et par les experts?

	Prérequis	Formation	
Formation à courte durée niveau I	Professionnels du bâtiment (architectes, maîtres d'ouvrages, artisans)	Formation à courte durée de 2-3 jours	
Diagnosticteur niveau II	Formation technique ou scientifique, études académiques, 2 ans d'expérience	Formation 6-8 jours (pas obligatoire, recommandée), examen national	Prérequis pour inscription liste FACH
Spécialiste niveau III	Formation haute école dans domaines construction, ingénierie, environnement, diagnosticteur niveau II	Formation modulaire env. 150 - 300h	

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Comptes annuels 2018



ASCA Comptes annuels 2018

Dépenses		TVA incl.		
Prestations	Détails	Dépenses CHF	Budget 2017	Différence
Séances du comité (6x)	Préparation, ordre du jour, organisation, salle, réalisation, procès verbal	17'998.60		
	Frais comité	1'044.00		
	Frais divers	2'057.30		
		21'099.90	10'000.00	-11'099.90
Groupes de travail (honoraires sanu, traductions, salles etc.)	Séances, location de salle, repas, honoraires du secrétariat, organisation et coordination etc.	1'989.50		
		1'989.50	10'770.00	8'780.50
Journée technique et assemblée générale 23.03.2018	Administration et organisation (invitation, accueil, coordination, procès verbal etc.), repas et pauses, salle, infrastructure pour traduction simultanée, traduction des présentation, traduction simultanée, traduction procès verbal, diff. dépenses et frais	42'130.45	35'000.00	
Journée technique en collaboration avec le FAGES 13.11.2018	Administration et organisation (invitation, accueil, coordination, procès verbal etc.), repas et pauses, salle, infrastructure pour traduction simultanée, traduction des présentation, traduction simultanée, traduction procès verbal, diff. dépenses et frais	46'752.46	16'000.00	
		88'882.91	51'000.00	-37'882.91
Administration membres, secrétariat sanu, différentes prestations, demandes d'adhésion, demandes spéciales	Administration membres (291 membres à part entière et 106 Friends), Mailbox, secrétariat etc.	15'751.15	17'232.00	1'480.85
	Comptabilité	5'923.50	5'923.50	0.00
	Informatique, Newsletter, Mailings, site web etc.	7'590.10	9'154.50	1'564.40
	Frais divers (matériel, frais de banque et des chèques postaux)	218.70	1'500.00	1'281.30
		29'483.45	33'810.00	4'326.55
Réserve	Réserve pour éventuel paiement supplémentaire des impôts et TVA	20'000.00	10'000.00	-10'000.00
	Provisions pour frais inattendus pour diff. projets (Examen National, Polludoc, cours de formation AWEL)	17'500.00	5'000.00	-12'500.00
Total dépenses 2018		178'955.76	120'580.00	-58'375.76

Recettes		TVA incl.		
Prestations	Détails	Recettes CHF	Budget 2017	Différence
Cotisation membres à part entière et friends		95'500.00	94'000.00	1'500.00
Recettes participation journée technique (CHF 150.-/pp)		37'350.00	27'750.00	9'600.00
Sponsors		2'400.00	2'400.00	0.00
Recettes ASCA journée technique du 13.11.2018 (50% recettes FAGES et 50% recettes ASCA)	Cf. bilan journée technique novembre 2018	56'801.24	10'000.00	46'801.24
Recettes 10% mandat externe projet AWEL 2ème, 3ème et 4ème cours	Cf. Bilan projet AWEL	5'360.00	0.00	5'360.00
Recettes portion ASCA de la séance d'information pour les cantons projet Polludoc	Collaboration avec FAGES	374.60	0.00	374.60
Total Recettes 2018		197'785.84	134'150.00	63'635.84
Résultat 2018		18'830.08	13'570.00	5'260.08

Bilan projets supplémentaires

Formation contrôle privé Canton de ZH, AWEL		
Recettes participants 2ème et 3ème cours (mars et avril 2018)	50 participants à CHF 800.-/pp	40'000.00
Profit du 1er cours (2017)		2'012.50
Recettes participants 4ème cours (octobre/novembre 2018)	17 participants à CHF 800.-/pp	13'600.00
Classeur pour cours	9 classeurs à CHF 80.-	720.00
Frais d'envoi pour classneur	2x frais à CHF 9.70	19.40
Total Recettes		56'351.90
Dépenses 2ème et 3ème cours	Facturation externe pour salles, infrastructure, repas, administration, partie ASCA, honoraires	42'012.50
Dépenses 4ème cours	Facturation externe pour salles, infrastructure, repas, administration, partie ASCA, honoraires	13'600.00
Dépenses classeurs	Préparation, copies, coordination	739.40
Total Dépenses		56'351.90
Résultat Projet contrôle privé Canton ZH AWEL		0.00

Journée technique FAGES-ASCA, 13 novembre 2018		
Recettes participants	118 part. à CHF 350.- et 64 part. à CHF 450.-	70'100.00
Débiteurs participants	8 part. à 350.- et 1 part. à CHF 450.-	3'250.00
Total Recettes		66'850.00
Dépenses	Prestations de sanu future learning sa	12'024.71
	Prestations de Geo Partner AG	9'028.11
	Infrastructure, traduction simultanée, traduction présentations, repas, frais intervenants	25'699.66
Total Dépenses		46'752.48
Résultat Journée technique avec FAGES le 13 novembre 2018		20'097.52
Profit pour FAGES (50% du résultat)		10'048.76
Profit pour ASCA (50% du résultat)		10'048.76

Mise en place Examen national		
Recettes soutien financier pour la mise en place de l'examen national	Soutien financier par OFEV, 1ère facture (2017)	30'000.00
	Soutien financier par OFEV, 2ème facture (2017)	20'000.00
Dépenses mise en place examen national	Factures et honoraires 2017 et 2018	43'411.29
Résultat projet examen national	Réserve pour prestations 2019	6'588.71

Bilan projets supplémentaires

Examen test du 23 novembre 2018		
Recettes examen test	22 participants à CHF 450.-/pp	9'900.00
Ausgaben Test-Prüfung	Honoraires sanu	5'687.91
	Honoraires experts pour corrections	4'212.09
Résultat examen test		0.00

Projet Formation niveau II		
Recettes soutien financier	Soutien financier par OFEV, 1ère facture	25'000.00
Dépenses mise en place projet formation niveau II	Partie ASCA pour administration (passif transitoires)	5'000.00
	Prestations de Hertz Consulting du 01.01.18 - 30.06.18	913.00
	Prestations de Hertz Consulting du 01.07.18 - 31.12.2018	5'615.00
	Prestations de FRIEDLIPARTNER 01.01.18 - 31.12.18	2'665.60
Passif transitoires pour mise en place du projet en 2019		10'806.40
Résultat projet formation niveau II		0.00

Polludoc - séance d'information pour les cantons le 8 juin 2018		
Collaboration FAGES - ASCA		
Recettes soutien financier	Soutien OFEV	4'903.00
	AWEL	14'815.17
Dépenses organisation, coordination et réalisation de la séance	Traduction présentations	720.00
	Traduction simultanée	2'506.40
	Infrastructure pour traduction simultanée	502.42
	Traduction correspondance avec les cantons	350.00
	Salles et repas Hotel Olten	1'455.40
	Prestations Jürg Hertz avec frais inclus	2'137.00
	Prestations GEO Partner, FAGES	5'402.77
	Prestations ASCA (sanu et FRIEDLIPARTNER)	5'895.00
Surplus au profit de FAGES / ASCA		749.18
Résultat au profit de ASCA	Repartition surplus 50%/50% FAGES / ASCA	374.60

ASCA Bilan du compte 2018

Solde du compte état 31.12.2018		128'607.59
Comptes transitoires diff. Projets	Projet AWEL	-691.50
	Mise en place examen national	-10'158.70
	Examen test	1'349.90
	Formation niveau II	-16'719.40
	Projet Polludoc	92.90
Débiteurs		57'701.30
Actifs transitoires		374.60
Total actifs circulants		160'556.69

Créanciers		5'615.00
Passifs transitoires		40'500.76
Réserve pour éventuel paiement supplémentaire des impôts et TVA		20'000.00
Capital de l'association		52'011.80
Résultat 2017		23'599.05
Total passifs		141'726.61

Résultat 2018		18'830.08
----------------------	--	------------------

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Rapport des réviseurs



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Approbation des comptes



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Budget 2019



ASCA Budget 2019

Dépenses

Prestations	Détails	Budget 2019 CHF (TVA incl.)
Séances du comité (6x)	Préparation, ordre du jour, organisation, salle, réalisation, procès verbal	18'000.00
	Frais comité	2'000.00
		20'000.00
Journée technique 04.04.2019	Administration et organisation (invitation, accueil, coordination etc.)	13'000.00
	Repas et pauses	15'000.00
	Location salles	3'000.00
	Infrastructure pour traduction simultanée	2'500.00
	Traduction des présentations des intervenants	3'000.00
	Traduction simultanée	2'700.00
	Diff. dépenses (frais de transport, cadeaux pour les intervenants etc.)	1'000.00
		40'200.00
Assemblée générale 22.03.2019	Administration et organisation (invitation, accueil, coordination, procès verbal etc.)	1'800.00
	Location salles et pauses	3'500.00
		5'300.00
Administration membres	membres à part entière et 110 membres Friends	10'000.00
	Demandes spéciales	3'500.00
	Nouvelles demandes d'adhésion	3'500.00
		17'000.00
Site web	Administration et actualisation des informations	2'500.00
Newsletter (5x)	Préparation, coordination, envoi, traduction	5'000.00
Comptabilité	Facturation/rappels cotisation, paiements fournisseurs et facturations externes	6'500.00
Groupes de travail	Groupe de travail "examen national" (frais pas couverts par les recettes des examens: mise à jour des questions, honoraires experts, traductions questions en italien etc.)	5'000.00
	Groupe de travail "MSP"	2'500.00
	PCB)	2'500.00
	Groupe de travail "cahier des charges" (mise à jour cahier des charges)	2'500.00
		12'500.00

ASCA Budget 2019

Dépenses		
Prestations	Détails	Budget 2019 CHF (TVA incl.)
Mandats externes	Administration et comptabilité projet AWEL cours contrôle privé Canton Zurich	2'000.00
	Administration et comptabilité projet formation niveau II	5'000.00
	l'OFEV (5% de la somme totale du projet 2019)	8'500.00
		15'500.00
Autres prestations	Tool informatique formation continue MyASCA (controlling, répondre mails etc.)	1'000.00
	Matériel bureau	1'500.00
	Autres prestations / projets inattendus	5'000.00
		7'500.00
Total des dépenses budgétisées 2019		132'000.00

Recettes		
Cotisation	Membres à part entière: 300 membres à CHF 300.-	90'000.00
	Friend: 110 membres à CHF 100.-	11'000.00
Journée technique	Recettes participation	
	Membres ASCA, Friends et autorités (150) CHF 150.-	
	Membres FAGES (10) CHF 200.- Non-membres (8) CHF 250.-	26'500.00
Journée technique avec FAGES	Recette participation (les recettes seront partagées avec le FAGES)	5'000.00
10 % des recettes des mandats externes	Projet AWEL cours contrôle privé Canton Zurich	2'000.00
	Projet formation niveau II	5'000.00

Total Recettes budgétisées 2019		139'500.00
--	--	-------------------

Résultat budgétisé		7'500.00
---------------------------	--	-----------------

Mesures pour maintenir un budget équilibré

- Recruter de nouveaux membres
- Financement externe de projets comme Polludoc et Examen National par Confédération/Suva/cantons etc.
- Réalisation d'une deuxième journée technique en novembre

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Cotisation annuelle 2019



Cotisation annuelle 2019

La cotisation annuelle pour l'année 2019 reste la même :

- CHF 300.- cotisation annuelle pour les membres à part entière (cotisation annuelle par diagnostiqueur)
- CHF 100.- cotisation annuelle pour les ASCA Friends
- CHF 150.- frais pour la participation à la journée technique pour les membres à part entière et pour les ASCA Friends

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Election du comité



Tous les membres du comité se présentent pour une réélection

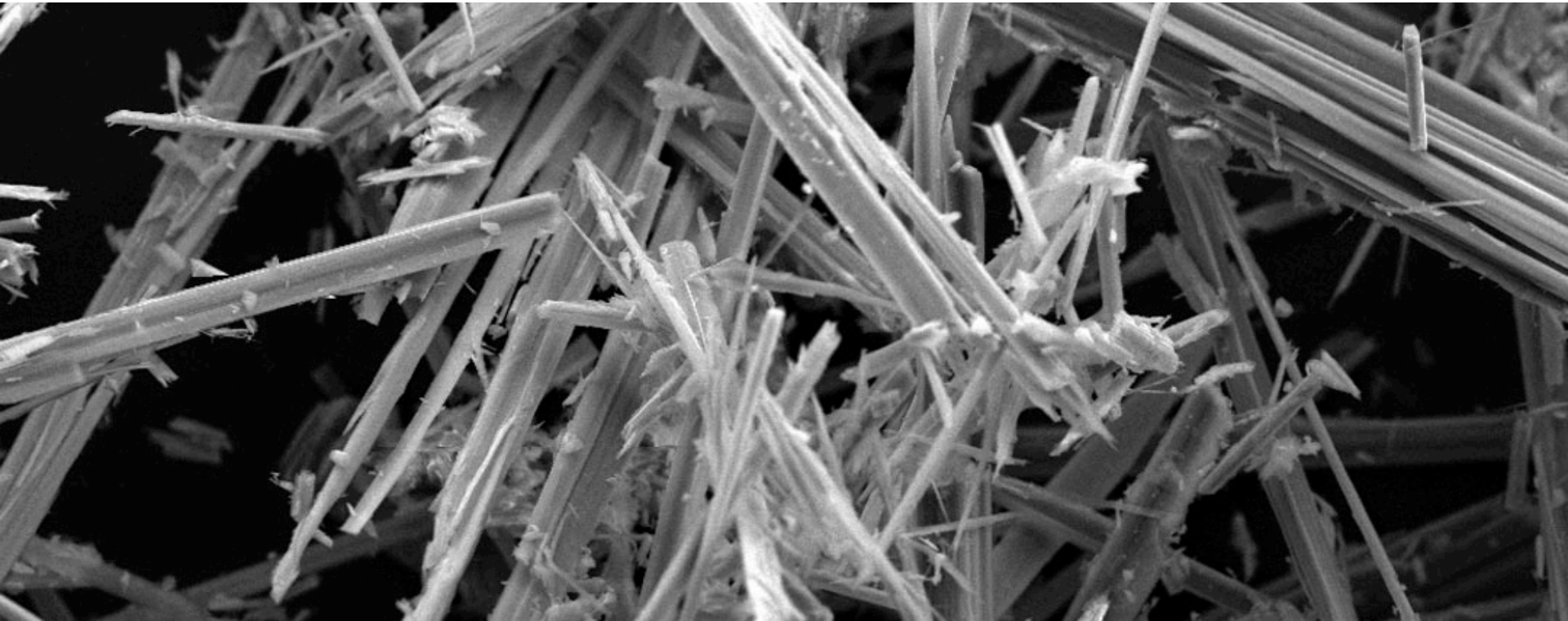
Comité proposé pour la réélection :

- Daniel Bürgi (FRIEDLIPARTNER AG), Président
- Gustavo Milani (Econs SA), groupe de travail MSCA
- Nadia Karmass (AlterEgo), groupe de travail formation
- Karin Bourqui (CSD), groupe de travail autres polluants
- Marc Dutoit (HSE Conseils), groupe de travail direction de travaux
- Bernhard Sommer (Prona), caissier

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Votation



Elargissement comité ASCA

En raison des nombreux projets dans lesquels l'ASCA est impliquée, nous cherchons un nouveau membre pour le comité

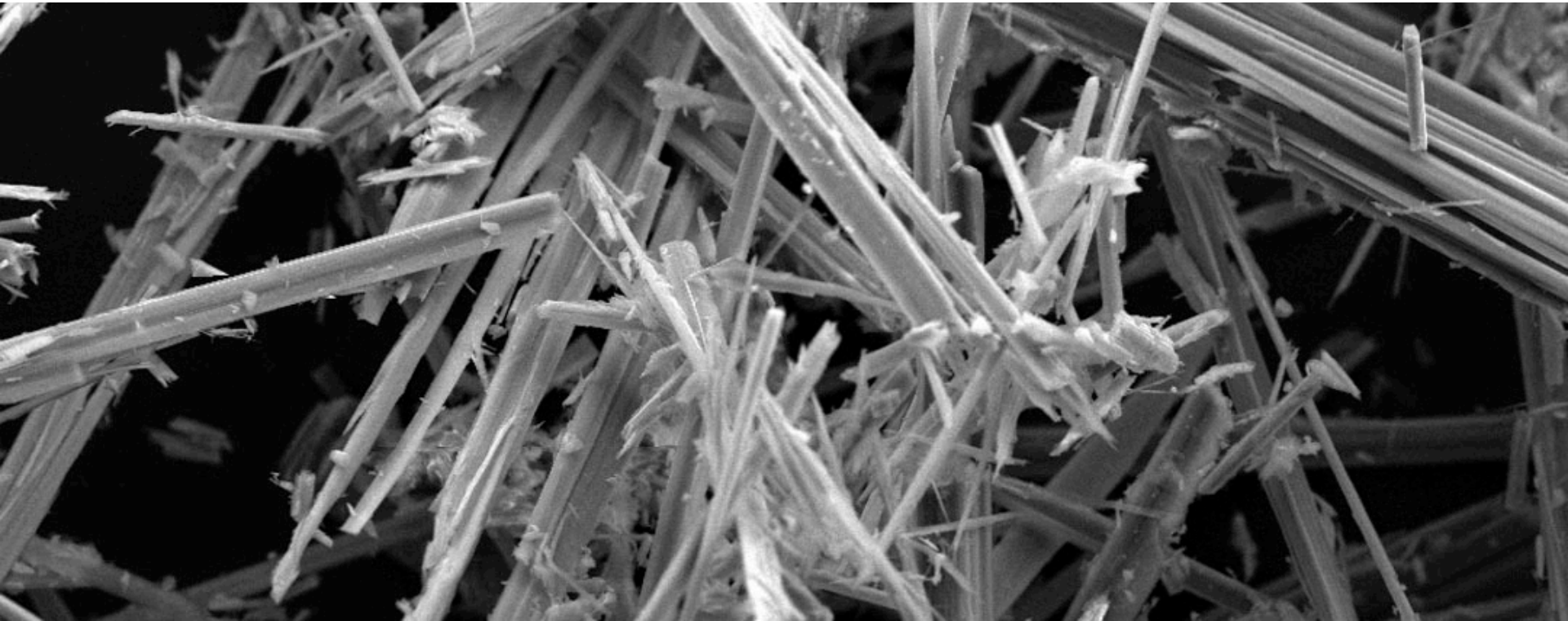
- bilingue
- membre ASCA
- motivé(e) et engagé(e)

→ Prenez contact avec le secrétariat ASCA

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Réviseurs



Un grand merci aux réviseuses pour leur soutien et pour leur travail réalisé de manière professionnelle

Marina Ory Valérie Jacquemettaz

L'année passée, le 23 mars 2018, l'assemblée générale a réélu Marina Ory et Valérie Jacquemettaz en tant que réviseuses pour les trois prochaines années.

Selon l'art. 14 des statuts de l'ASCA L'Assemblée générale élit, pour une période de 3 ans, deux contrôleurs des comptes. Leur mandat est renouvelable.

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Points divers



Section régionale ASCA Vaud

- Rencontre des diagnostiqueurs vaudois le 22 janvier 2019 à Renens avec Simon Schneebeli et Anouchka Carrara (organisateur de l'évènement) et Nadia Karmass, Vice-Présidente ASCA
- Élection du comité de la section régionale ASCA Vaud :
 - Anouchka Carrara, indépendante
 - Sebastien Catimel, CSD
 - Yasmine Schmalz, Bâticonseil
 - Jean-Christophe Ebinger, Microscan Service SA
 - Romain Jacob, Lamy SA
- Le comité convoquera les diagnostiqueurs vaudois à l'assemblée générale constitutive dans les prochaines semaines

Outil informatique MyASCA

My ASCA-VABS Weiterbildungen

Bernhard Sommer

Deutsch

Neue Weiterbildung hinzufügen

< Weiterbildungen

Art der Weiterbildung

Bezeichnung und Veranstalter

Datum

Anzahl Tage

Nachweis-Dokument

✓ Speichern

Art der Weiterbildung

Bezeichnung und Veranstalter

Datum

Anzahl Tage

Nachweis-Dokument

Sitzungen in Vorständen

- Sitzungen in Vorständen
- Kommissionen
- Arbeitsgruppen im Bereich Gebäudeschadstoffe
- Kurz-Weiterbildungen
- Know-How-Foren
- Fachtagung ASCA-VABS
- Fachtreffen
- Fachtagungen
- Seminare
- Symposien
- Kongresse
- Kurse
- Workshops
- Fachvorträge halten
- Fachpublikation schreiben

+

-

✗ Abbrechen

Outil informatique MyASCA

Selon l'art. 3 des statuts ASCA et selon les directives du FACH

- Toute personne s'engageant à suivre une formation continue équivalente à une demie-journée par an.
- Tous les membres ordinaires de l'ASCA sont donc priés d'enregistrer les formations continues suivies jusqu'au **30 avril 2019.**

Motion de Simon Schneebeili

- Proposition fusion des deux associations ASCA et FAGES
- Arguments :
 - Beaucoup de projets (Polludoc, examen national, formation niveau II, journées techniques etc.) sont déjà réalisés en commun
 - Réduction des coûts administratifs
 - Les comités cherchent des nouveaux membres
 - Harmonisation des cahiers des charges → 1 seul cahier des charges

Save the date !!

La prochaine journée technique en commun entre FAGES et ASCA aura lieu

→ **lundi, 11 novembre 2019 à Bienne**

Une invitation officielle avec le programme suivra au cours des prochaines semaines.

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Merci pour votre attention

